

Le SDES et le SYANE au service des territoires et de la transition énergétique



Créés respectivement en 1996 et 1950, le SDES – Syndicat départemental d'Énergie de Savoie - et le SYANE – Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie - s'affirment aujourd'hui comme des acteurs opérationnels de la transition énergétique. Dans le cadre du développement des réseaux d'électricité et de leur mode de gestion, le SDES et le SYANE se sont progressivement diversifiés pour répondre aux nouveaux enjeux territoriaux. Guidés par l'esprit d'équité et de solidarité, ils proposent aujourd'hui des projets et services mutualisés, au bénéfice des communes et des intercommunalités.

Présentation par Robert CLERC, Président du SDES, et Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE.

Agir pour la qualité des réseaux et du service public de l'électricité

Jean-Paul AMOUDRY – SYANE: Autorités concédantes de la distribution d'électricité, les Syndicats d'Énergie agissent pour la qualité des réseaux. En complément de la maîtrise d'ouvrage de travaux, le SYANE porte notamment un Plan Qualité en concertation avec le concessionnaire Enedis (ex ERDF). L'objectif? Disposer de réseaux performants, aptes à accompagner l'évolution des usages (injection d'énergies renouvelables, mobilité électrique...), tout en maintenant une qualité de distribution d'électricité satisfaisante.

Robert CLERC – SDES: Les Syndicats d'Énergie réalisent également le contrôle des concessions départementales et veillent à la bonne application du contrat par le concessionnaire. Évolution du patrimoine, valorisation financière, qualité des services, investissements... sont analysés chaque année. Les Syndicats agissent également dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, pour un accès garanti à l'énergie à des conditions acceptables pour tous.



Robert CLERC, Président du SDES



Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE

S'unir et mutualiser

Les 13 Syndicats d'Énergie rhônalpins et auvergnats sont membres de l'USéRAA (Union des Syndicats d'Énergie Rhône-Alpes Auvergne), afin de porter des positions communes. Ce lieu d'échanges permet le développement d'actions concertées sur des sujets partagés tels que le contrôle des concessionnaires des réseaux publics d'énergie (électricité et gaz), la qualité de l'électricité distribuée, la transition énergétique ou la défense des intérêts des collectivités adhérentes.

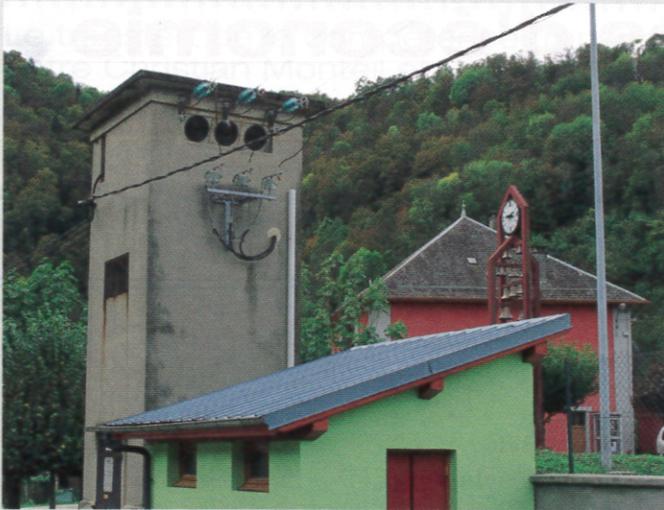
Par ailleurs, le SDES et le SYANE se sont rapprochés pour réaliser ensemble des projets communs. Ainsi, les deux Syndicats proposent aujourd'hui un groupement de commandes mutualisé pour l'achat de gaz naturel en Savoie et en Haute-Savoie. Des échanges sont également en cours pour proposer un plan d'actions commun sur le périmètre du TEPOS (*) Chambéry Métropole – Parc des Bauges - Agglomération d'Annecy.

Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et favoriser le développement des énergies renouvelables

Jean-Paul AMOUDRY – SYANE: Depuis plus de 10 ans, le SYANE s'engage pour accompagner les collectivités dans leur politique d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables. Au-delà de la réalisation de diagnostics et d'études de faisabilité, il apporte un soutien technique et financier à des opérations performantes et exemplaires. Avec les Appels à Projets, ce sont ainsi aujourd'hui 45 initiatives qui bénéficient de l'accompagnement du SYANE. Pour aller plus loin dans la mise en œuvre



Travaux fibre optique - © SYANE



Travaux AVANT/APRÈS : Enfouissement de réseaux secs et suppression d'un poste cabine haute. Saint-Pierre-de-Belleville. © SDES



de politiques énergétiques locales maîtrisées, le SYANE a mis en place en 2015 un nouveau service mutualisé : le Conseil en Energie Partagé.

Robert CLERC – SDES : Le SDES - créé plus récemment et encore en cours de structuration - a répondu cette année à l'Appel à Projets de l'ADEME pour également développer ce service de Conseil en Energie Partagé pour l'ensemble de son territoire. Ce dispositif est amorcé depuis quelques années par l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) sur quelques territoires déjà engagés dans des démarches TEPOS (*) et TEPCV (*). L'objectif est d'apporter à toutes les communes de Savoie de moins de 10 000 habitants éligibles à ce service, le même niveau de technicité et de conseil dans le domaine de l'énergie au sens large.

Accompagner les communes vers un Eclairage performant

Jean-Paul AMOUDRY – SYANE : Le SYANE assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'Eclairage Public pour 226 communes. Il porte le programme EPure pour accompagner les communes vers un Eclairage sobre et performant. Le Syndicat réalise ainsi des diagnostics, des stratégies lumières et schémas directeurs, des plans de rénovation (mise en sécurité des installations, remplacement des sources énergivores, lutte contre les nuisances lumineuses...). Il assure également la gestion du patrimoine et l'exploitation/maintenance des équipements.

Robert CLERC – SDES : Le SDES vient également d'engager une action dans le domaine de l'éclairage public. Le taux de réponse de près de 75 % à l'enquête réalisée début 2016 pour identifier les besoins des communes témoigne de leur fort intérêt pour être assistées dans ce domaine. À la suite, le SDES a décidé de lancer une campagne de diagnostics. Une quarantaine de communes a déjà exprimé le souhait de bénéficier de ces études, dont les premières seront réalisées cet été, avec un cahier des charges qui permet de s'adapter à chaque besoin.

Déployer des réseaux publics de bornes de charge pour véhicules électriques

Jean-Paul AMOUDRY – SYANE : Pour contribuer à la protection de la qualité de l'air et promouvoir le développement de la mobilité propre, le SYANE déploiera, d'ici fin 2017, un réseau de 250 bornes de charge pour véhicules

électriques. Ce projet, d'un montant de 3,8 M€, est réalisé avec le concours financier des communes et de l'Etat via l'ADEME. Les bornes du SYANE seront accessibles aux usagers avec un badge unique, et interconnectées avec les infrastructures d'autres départements rhônalpins (Ardèche, Drôme, Isère et Hautes-Alpes dans le cadre du réseau eborn).

Robert CLERC – SDES : Avec six autres entités publiques du département, le SDES travaille au déploiement d'une cinquantaine de bornes de charge, principalement sur l'axe Albertville-Chambéry-Aix-les-Bains. Le comité technique procède actuellement à la finalisation du cahier des charges, notamment concernant les modalités de maintenance et de gestion des bornes. Le principe ? Que n'importe quel usager - abonné au service, anonyme ou doté du badge d'un autre service - puisse recharger « facilement » et « rapidement » son véhicule.

Déployer la fibre optique pour tous

Jean-Paul AMOUDRY – SYANE : Depuis 2013, le SYANE déploie - en partenariat avec les Intercommunalités, le Département et la Région - le réseau public en fibre optique de la Haute-Savoie. Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau a ouvert, début 2016, ses premiers services pour les entreprises. Il sera élargi début 2017 aux particuliers. À l'horizon 2025, ce projet de 300 M€ couvrira tous les logements, en complémentarité avec les déploiements des opérateurs privés dans les zones urbaines les plus denses. Outre les services numériques apportés au monde économique et au grand public, ces réseaux fibre optique sont un atout pour la transition énergétique. Supports de nouveaux usages, ils permettront, notamment, de gérer l'énergie autrement (réseaux et territoires « intelligents » : smart grids, smart lighting, smart cities...).

Robert CLERC – SDES : En Savoie, c'est le Conseil Départemental qui a la maîtrise d'ouvrage du déploiement de la fibre hors des zones couvertes par les opérateurs privés. Le SDES intervient comme partenaire en autorisant le passage de la fibre sur le réseau aérien d'électricité (dont il est propriétaire par délégation des communes), et en installant les gaines nécessaires au déroulement de la fibre, dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseaux « secs » réalisés pour le compte des communes.

(*) TEPOS : Territoire à Energie Positive
TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte